



POUR LES FEMMES

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENT
1 franc par an

VILLA KATTENDYKE
GÉRARDMER

DIRECTRICE
H. MIRABAUD-THORENS

LE Mouvement Féministe

BEBEL FÉMINISTE

Peut-être est-il trop tard pour parler encore de lui. Il est intéressant cependant de rappeler qu'en matière de féminisme Bebel fut un précurseur et que, presque contemporain de Stuart Mill, il combattit comme lui pour la bonne cause. En 1883, il écrit *La Femme*, plaidoyer féministe éloquent. Il a à cela quelque mérite, car, en 1883, en Allemagne comme en France, la question féministe est loin d'être très avancée. Et de plus, le parti socialiste, dont Auguste Bebel est une des lumières, ne considérait pas l'émancipation féminine avec grande sympathie. « Le socialiste, nous dit Bebel, déplore la dépendance de l'ouvrier vis-à-vis du patron... et il ne sait pas combien la femme est dépendante de l'homme ». Plutôt, il ne veut pas savoir, car ici « son cher moi » serait mis en question. On ne peut mieux montrer à quel point nos convictions dépendent de nos intérêts ».

Mais, courageusement, Bebel se sépare de son parti et, dans un livre parfois un peu décousu, mais plein de verve et d'ironie et abondamment documenté, nous expose son système féministe. Il n'existe aucune raison valable de refuser à la femme la capacité politique.

L'infériorité spécifique du cerveau féminin ? Beaucoup de savants en font un article de foi. Oui certes. Mais tout ce que leurs recherches ont pu jusqu'ici prouver, c'est que le cerveau de la femme était plus petit que celui de l'homme. Or, d'une part, le cerveau féminin est **proportionnellement** aussi développé que le cerveau masculin et, d'autre part, l'intelligence ne dépend pas uniquement de la grosseur du cerveau.

Les femmes n'ont jamais produit un de ces grands génies conducteurs de l'humanité. C'est vrai encore, accuse Bebel : mais c'est la faute de l'éducation et du système oppressif qui longtemps a pesé sur les femmes. Celles-ci n'ont pas encore eu la possibilité de manifester leur génie. Est-ce là une raison pour leur en retirer même la virtualité ? Et si Bebel n'a pas démontré, comme il se l'imagine, l'égalité intellectuelle des deux sexes (seule l'expérience le pourra faire), tout au moins a-t-il établi qu'il est impossible de démontrer leur inégalité.

En tout cas, ajoute finement Bebel, si même on admettait que les femmes ne pussent donner à l'humanité de grands génies, ce ne serait pas une raison pour leur refuser la capacité politique : on n'a pas hésité à la donner à des hommes dont la plupart étaient d'intelligence seulement moyenne. D'ailleurs, toute l'évolution actuelle du monde fait de l'émancipation féminine une nécessité. Nous sommes fatalement conduits au féminisme comme au socialisme. Et la démonstration est longue, mais assez probante. De plus en plus nombreuses sont, à l'époque actuelle, les femmes condamnées au célibat. Dans les divers pays d'Europe, tout au moins, il y a, en effet, plus de femmes que d'hommes. La différence est, en 1875, de deux cent mille pour la France, de sept cent mille pour l'Allemagne, de **neuf cent mille** pour l'Angleterre (et remaquons en passant que des statistiques récentes ont confirmé celles-ci). De plus, beaucoup d'hommes hésitent à se marier, craignant les charges et les responsabilités de la famille.

La femme ne peut se suffire et, toujours tournée vers l'homme, cherche à reprendre par la prostitution ce qu'elle n'a pu acquérir par le mariage.

L'émancipation économique — comme l'émancipation intellectuelle de la femme — conditions nécessaires l'une de l'autre, s'impose donc si l'on veut faire cesser le double fléau du célibat féminin physiologiquement malsain, et de la prostitution plus funeste encore.

L'on peut donc prévoir par avance de cette émancipation féminine les très heureux effets, et c'est raison de plus pour que les penseurs et les hommes d'Etat tâchent d'aider l'évolution naturelle des choses.

Mais est-il possible que la famille subsiste avec la femme émancipée ? Bebel n'est pas sans voir la force de l'argument : et il y répond, à mon sens, victorieusement.

« Considérons, dit-il, ce qui se passe autour de nous. Les femmes ne sont pas partout et en tous lieux absorbées par les soins ménagers. Aux Etats-Unis, par exemple, il existe des sociétés alimentaires chargées de préparer les repas pour un grand nombre de familles ; les femmes qui en font partie sont employées à tour de rôle aux travaux culinaires. Chacune peut, le plus souvent, s'en reposer sur ses compagnes. Continuons dans cette voie ; qu'on crée partout des lavoirs et des séchoirs à vapeur ; qu'on chauffe par le fourneau, désagréable et incommode, on substitue, comme dans les écoles et les administrations, un système de chauffage central... et la femme sera débarrassée des travaux éminemment pénibles et qui lui font perdre un temps précieux ».

« Ainsi, ajoute le leader socialiste, la société bourgeoise laisse entrevoir des germes de la société nouvelle ». Car, bien certainement et sans qu'il l'exprime, en ce livre du moins, d'une manière très nette, la conception de Bebel est plus vaste ; et sans doute son féminisme ne serait-il pleinement réalisé que dans un phalanstère à la Fourier.

Et voici le tableau — nettement phalanstérien — de la condition de la femme dans la société future : « Son éducation sera la même que celle de l'homme ; elle pourra, dans des conditions vraiment conformes à la nature, développer toutes ses formes et toutes ses aptitudes physiques et morales ; elle sera libre de choisir, pour exercer son activité, le terrain qui plaira le plus à ses inclinations ». Rien de mieux jusqu'ici ; mais continuons : « Employée d'abord comme ouvrière à quelque travail pratique, elle donnera, l'heure d'après, ses soins à l'éducation, à l'instruction de la jeunesse ; pendant une troisième partie de la journée, elle s'exercera à un art, à une science quelconque pour remplir enfin, dans une dernière période de la journée, quelque fonction administrative... Elle aspirera au mariage sans considérer autre chose que son inclination. Cette union sera, comme aux temps primitifs, un contrat privé ».

Ainsi les femmes comme les hommes seront les rouges de l'immense horloge sociale et le triomphe du féminisme est inséparable du triomphe du socialisme : l'un ne se comprend pas sans l'autre. Bebel pense tout comme les Saints-Simoniens et les socialistes de notre deuxième République. Et, tout en se rendant compte qu'historiquement il doit ainsi penser, il est permis de ne pas faire sienne sa thèse et de supposer que le féminisme pourra se réaliser intégralement dans une société heureusement transformée par l'influence des idées socialistes, et non bouleversée de fond en comble.

Si le féminisme était vraiment inséparable de la suppression de la société, de l'union libre, de la socialisation des enfants et que tout le monde s'en rendit compte, il y aurait peu de chances pour qu'il triomphât de sitôt et sans doute devrait-il enregistrer encore une terrible défaite, car de nouveau se ligueraient contre lui toutes les forces conservatrices. Que la bourgeoisie se rassure. On peut espérer, avec Bebel encore, qui écrit pièces en main, que l'entrée des femmes dans la politique amènera seulement chez les politiciens une ardeur plus grande à combattre toutes les injustices, un plus grand souci de secourir toutes les misères.

Léon Abensour.

APPEL

La Ligue Sociale d'Acheteurs vient d'adresser au public l'appel suivant :

MADAME,

Voici la saison où les étalages des magasins remplis d'objets charmants, de mille riens légers (et dont le prix est des plus modiques) sont pour vous une éternelle tentation. N'oubliez pas que ces prix si avantageux correspondent à une réduction extrême du salaire des ouvriers et des ouvrières et sont la cause de bien des angoisses. Voici le résultat de quelques enquêtes qui viennent d'être faites à ce sujet par la *Ligue Sociale d'Acheteurs*.

Une douzaine de blouses : fr. 2.50, soit 21 centimes pièce ; onze petites robes à volant : fr. 2.75, soit 25 centimes pièce ; une douzaine de robes d'enfant : fr. 1.80, soit 15 centimes pièce ; un peignoir : 40 centimes ;

Jupons garnis de broderie avec douze bonnets de 2.75 m. chacun : 40 centimes pièce ;

Chemises avec petits plis à la machine, entre-deux à la main : 18 à 26 centimes pièce ;

170 chemises faites par 4 ouvrières en 2 semaines de temps : 35 francs, soit fr. 4.37 de salaire par ouvrière et par semaine ;

Tabliers avec bavette dentelée à 10 centimes pièce, et tabliers d'homme à repasser et plier de façon convenue : 30 centimes pièce.

D'autres enquêtes nous ont révélé des salaires gagnés par des ouvrières lingères variant entre 11 francs pour 6 journées de 15 heures, 8 francs pour 6 journées de 12 heures, 6 francs pour 6 journées de 8 heures.

Ne dites pas : On lit cela dans les livres ! Cela ne me regarde pas ! Non, ce sont des réalités actuelles et vivantes ; les victimes de ces bas salaires, vous les coudoyez tous les jours ! Et ce ne sont pas les patrons que vous devez accuser, c'est vous-même. C'est le désir d'un bon marché toujours plus grand chez l'acheteur qui est la raison d'être de cette concurrence désastreuse : pour vous satisfaire, c'est à qui affichera les prix les plus tentants... les plus navrants...

Madame, réfléchissez avant d'acheter : pensez au mal dont vous êtes inconsciemment responsable. Si vous résistez au plaisir de la bonne occasion, si vous le dites bien haut

pour qu'on vous imite, vous contribuerez à faire disparaître des étalages ces objets qui ne sont si avantageux que grâce à leur mauvaise qualité et l'affreuse modicité de leur main-d'œuvre.

(Mouvement féministe).

Choses vues

Une petite fille de 8 ans vient d'arriver à l'orphelinat de G... Son père alcoolique est mort, il y a huit jours, du delirium tremens, sa mère est décédée le matin même ; elle a succombé à un cancer au sein, suite de coups reçus de son mari dans un accès de folie alcoolique.

On enterre la mère le lendemain. La fillette assiste à la cérémonie.

Au moment où le fossoyeur descend le cercueil dans la terre pour le placer à côté de celui de son mari la petite se jette dans les bras de la sœur en s'écriant :

« Oh ! ma sœur, ne permettez pas que l'on mette maman à côté de papa, il la battrait encore ! »

La loi protégera les ouvrières à domicile

Le sort des ouvrières à domicile est des plus dignes d'intérêt. D'après une enquête faite par le ministère du Travail, le salaire moyen de ces modestes travailleuses est tout au plus d'un franc par jour. Par ces temps de vie chère, une pareille exploitation constitue un véritable scandale social, auquel le législateur a entrepris de remédier.

Mais comme il n'est pas possible de mettre fin, d'un seul coup, à tous les abus, c'est d'abord aux ouvrières de l'industrie du vêtement que va la sollicitude des pouvoirs publics. C'est en effet, uniquement au salaire de celles-ci que la Chambre est appelée, à fixer un minimum.

Le ministre du Travail, M. Chéron, a exposé avec une chaleureuse conviction l'idée générale qui a inspiré le projet de loi soumis au Parlement et qui est d'apporter l'aide de la loi aux différentes catégories d'ouvrières placées, par leur situation, en dehors des lois protectrices du travail.

M. CHERON, ministre du Travail. — La nécessité d'une intervention légale ne paraît pas discutable. Il s'agit de savoir sous quelle forme elle doit se produire.

La question de la protection des ouvrières à domicile est par-dessus tout une question de salaire.

Les enquêtes de l'Office du Travail, sur l'industrie de la lingerie et sur l'industrie de la fleur artificielle, ont fait ressortir un taux de salaire véritablement dérisoire.

Si le travail à domicile était protégé et rémunéré, il serait l'élément le plus puissant de la consolidation de la famille.

Il faut donc faire intervenir la loi. Ce minimum de salaire, c'est aux conseils du travail ou aux conseils de prud'hommes qu'il appartiendra de le fixer, en tenant compte des conditions économiques spéciales à l'industrie à domicile de la région. La loi édicte, en outre, des sanctions en cas de contravention.

Elle intéresse, au bas mot, 850.000 ouvrières, qui en attendent le vote avec impatience. Lorsqu'elle sera devenue un fait acquis, le Parlement aura à s'occuper des autres catégories de travailleuses, placées dans les

mêmes conditions, soumis au même régime — intolérable.

De nombreux députés sont intervenus dans la discussion pour faire étendre le bénéfice des dispositions proposées aux dentellières, gantières, rubannières, etc... M. Vaillant aurait même voulu qu'il fût stipulé qu'elles s'appliquaient à tous les travailleurs à domicile, sans exception, et que tous les ouvriers et ouvrières en chambre fussent assimilés aux ouvriers de l'atelier, avec les mêmes garanties et le même contrôle. Mais le ministre lui ayant fait observer que toute extension du projet de loi à l'étude risquerait d'en compromettre le vote, M. Vaillant a retiré son amendement. Et, après une interminable discussion, l'ensemble du projet de loi a été adopté à mains levées.

(La loi sur le minimum légal des salaires vient d'être votée à la Chambre.)

(Excelsior). **André DORIAN.**

Le maire de Chicago aussi comprend les femmes

New-York, 11 novembre (Câblogramme particulier d' « Excelsior »). — On prête à M. Harrison, le maire de Chicago, l'intention de nommer Mme Gertrude Howe Britton, chef de la police de la ville, en remplacement de M. Mac Weeny. Ce sont sans doute les heureux résultats donnés par le nouveau corps de policewomen qui ont amené le maire Harrison à prendre cette décision.

Le Suffrage des Femmes à la Chambre des Députés

A propos de la Représentation Proportionnelle

SEANCE DU 11 NOVEMBRE 1913

M. Andrieux a déposé un amendement tendant à insérer, en tête de l'article, un premier paragraphe ainsi conçu :

« Sont électeurs tous les Français des deux sexes âgés de vingt et un ans accomplis et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévus par la loi. »

M. le rapporteur. Ce n'est pas là un amendement à l'article 2.

M. Louis Andrieux. C'est ce que nous allons voir. Il faut discuter avant.

M. le président. La parole est à M. Andrieux.

M. Louis Andrieux. Messieurs, je vous fais l'aveu que la proposition de transaction que vous venez de voter par 339 suffrages me laisse inquiet et un peu sceptique sur l'accueil qu'elle recevra au Sénat.

M. Charles Benoist. Ah ! si vous y mettez les femmes, le Sénat sera plus favorable ! (On rit.)

M. Louis Andrieux. Déjà, monsieur Benoist ?

M. Charles Benoist. Oui ! je vais au devant !

M. Louis Andrieux. Mon aimable compère... (On rit.)

M. Charles Benoist. Confrère !

M. Louis Andrieux. ...vous qui êtes sur les bancs de cette Assemblée pour me lancer de temps en temps des interruptions faciles et agréables à rétorquer, n'abusez pas, je vous en prie. (Sourires). Laissez-moi parler.

Je crois, messieurs, que je vous apporte l'amendement rêvé, n'en déplaise à M. Groussier (On rit), celui qui aplanira la voie et qui permettra à la proportionnelle de faire meilleure figure au Sénat.

Les égards que nous devons aux femmes, en retour des consolations qu'elles nous prodigent sont bien, je crois, soit dans cette Chambre, soit entre la Chambre et le Sénat, ce qui nous divise le moins (Très bien ! très bien !), et c'est pour cela que j'ai déposé l'amendement suivant :

« Sont électeurs tous les Français des deux sexes âgés de vingt et un ans accomplis et n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévus par la loi. »

Messieurs, ce texte ne m'appartient pas ; il appartient à la commission du suffrage universel et à son éminent

Mme Britton, qui possède une grosse fortune, est une philanthrope qui se consacre surtout au relèvement moral des femmes déclassées.

(Excelsior)

Le Suffrage des Femmes en Hollande

Hier après-midi, huit cents femmes ont tenu une réunion pour manifester en faveur de l'attribution du droit électoral aux femmes.

Avant cette réunion, deux d'entre elles avaient été reçues par le président du Conseil et lui avaient remis une lettre ouverte dans laquelle elles exprimaient leur mécontentement de ce que le discours du trône n'avait pas mentionné l'égalité des hommes et des femmes en ce qui concerne le suffrage universel.

M. Cort van der Linden leur répondit que si la révision de la Constitution était votée, le législateur pourrait peut-être accorder aux femmes le droit électoral. Mais la délégation répliqua que même dans ces cas le législateur n'y sera pas obligé.

Les manifestantes ont fait ensuite silencieusement une promenade sous les fenêtres de la seconde Chambre, où les députés étaient en séance. (Le Temps.)

grès » cette très intéressante déclaration de notre collègue, M. le commandant Driant :

« Le suffrage ne sera vraiment universel que lorsque les femmes voteront... » (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

M. Ferdinand Buisson, président de la commission. C'est évident.

M. Louis Andrieux. « ...Elles apporteront dans la balance des scrutins le poids des qualités solides qui font de la Française de nos provinces la ménagère la plus économe, l'épouse la plus dévouée, la mère la plus vigilante, la patriote la plus ardente. (Applaudissements.)

Oui, messieurs, le suffrage universel ne sera vraiment universel, comme dit M. Driant, que lorsque les femmes voteront. Nous croyons avoir depuis 1848 le suffrage universel dans ce pays. Ce n'est qu'un mensonge, alors que nous excluons du droit de vote la moitié, je dirai la meilleure moitié du genre humain.

Messieurs, ce n'est pas seulement son texte que j'ai emprunté à M. Buisson. Je me suis inspiré de la volonté, des intentions de l'honorable président de la commission du suffrage universel. J'ai voulu obéir à ses suggestions en déposant mon amendement.

En effet, messieurs, dans la même revue que je citais il y a un instant, les « Documents du progrès », je vais vous lire, sous la signature de M. Buisson, un passage qui répondra à M. Groussier me disant que mon projet n'a pas sa place dans la loi sur la proportionnelle, car, monsieur Groussier, la proportionnelle, c'est le suffrage des femmes, il n'y a pas de proportionnelle sans le suffrage des femmes.

Voici le texte de la déclaration de M. Buisson :

« Le suffrage des femmes, c'est la vraie R. P., la vraie égalité devant la loi. »

La voilà la transaction ! (Rires à gauche.)

Et M. Buisson ajoute : « On dit que c'est la question de demain pour se dispenser de la résoudre aujourd'hui. » (Très bien ! très bien !)

Nos collègues proportionnalistes nous ont maintes fois affirmé que ce qu'ils voulaient c'était faire une œuvre de justice.

Quoi de plus juste dans ce pays d'égalité, dans cette France des Droits de l'homme, dans cette République qui inscrit sur les murs de ses monuments le mot « égalité », quoi de plus juste que de donner aux femmes le droit de suffrage ?

Nous croyons, messieurs, avoir fondé l'Etat démocratique.

Il y a démocratie là où tout le monde est appelé à exercer les droits civiques ; lorsque des exclusions se produisent à raison de circonstances économiques, intellectuelles, morales, à raison de la richesse de certains privilégiés, ou à raison de la supériorité de leur instruction établie par des diplômes, ce n'est plus la démocratie, c'est l'aristocratie. Eh bien, nous avons installé dans ce pays la moins justifiable des aristocraties, l'aristocratie fondée sur des signes extérieurs (On rit.)

Je ne m'étonne pas de vos rires, messieurs.

Je sais bien que la sévérité du langage de messieurs les économistes et de messieurs les financiers, auxquels j'ai emprunté mon expression, fait souvent sourire.

Pourquoi exclure les femmes du droit de vote ? On a souvent et longtemps prétendu que leur infériorité intellectuelle justifiait cette exclusion. Pour ma part, je ne crois pas à l'infériorité intellectuelle, encore moins à l'infériorité morale des femmes. (Très bien ! très bien !)

Pendant de longues années, elles ont reçu, il est vrai, une instruction insuffisante qui ne permettait pas le développement de toutes leurs facultés, mais la République a établi l'égalité pour l'enseignement primaire, elle a créé des collèges et des lycées de filles, elle a donné aux femmes l'accès aux grades universitaires. Beaucoup d'entre elles exercent des professions libérales, et quelques-unes avec éclat. Vous en êtes témoins.

Il se peut que si vous prenez certaines couches de la société qui se croient plus élevées, vous y rencontriez des femmes frivoles, préoccupées de leurs divertissements plutôt que de leur développement intellectuel, et que là, l'instruction étant donnée plus particulièrement aux hommes, vous aperceviez des apparences d'inégalité. Mais si vous prenez la moyenne des intelligences et la moyenne des moralités, si vous allez dans d'autres couches où la femme travaille, surveille ses enfants, vit d'une

vie plus morale, s'impose des privations, tandis que l'homme boit de l'alcool, s'en va au cabaret, les différences dont on parle, la prétendue supériorité des hommes s'efface et n'est point justifiée. La somme moyenne de moralité et d'intelligence, je la trouve chez la femme, au moins autant que chez l'homme. (Très bien ! très bien !)

Mais, en admettant que je me méprenne dans la thèse que je soutiens, en ce qui concerne l'égalité de l'homme et de la femme, est-ce que ce serait une raison suffisante pour exclure les femmes du suffrage universel ? Est-ce que, par hasard, la démocratie est le gouvernement des meilleurs, des plus vertueux, des plus intelligents ou des plus riches ? Non ! C'est le Gouvernement de tous par tous.

Et ces distinctions, qui reposeraient sur des inégalités, vous ne les invoquez pas quand il s'agit des hommes. Vous donnez à tous les hommes le même droit de suffrage.

Avant d'ouvrir la salle de la mairie où se trouvent les urnes, vous ne mesurez pas le crâne de l'électeur ; vous ne pesez pas sa matière cérébrale. Qu'il soit ignorant ou instruit, qu'il soit inintelligent ou supérieur, que ce soit un gâteux, qu'il sorte de la maison de santé ou qu'il aspire à y entrer, il a le droit de voter.

Pourquoi, messieurs, établiriez-vous entre les sexes des distinctions que vous n'établissez pas entre les hommes ?

Ces idées de justice ont pénétré partout depuis quelques années, dans toutes les nations. Elles ont reçu une application plus ou moins complète en Angleterre, aux Etats-Unis, aux colonies anglaises, dans les pays scandinaves.

Je ne veux pas développer ce côté historique de la question. Il me suffira de vous renvoyer encore une fois au rapport, si intéressant et si documenté, de l'honorable M. Buisson et d'appeler votre attention sur sa conclusion :

« C'est la France qui retarde. La grande majorité du monde civilisé nous a décidément dépassés, et les rieurs ne sont plus de notre côté. Nous sommes seuls, ou peu s'en faut, avec l'Espagne et la Turquie. »

Messieurs, j'ai longtemps hésité avant de déposer ma proposition. Je craignais le rire et les railleries de certains collègues. Et puis on m'affirmait que j'aurais contre moi la majorité des femmes ; je vous avoue que je n'aurais pu m'en consoler. J'ai constaté depuis que la thèse du suffrage des femmes a fait de grands progrès dans ce pays comme ailleurs. Des réunions nombreuses, des congrès se sont tenus sous le patronage de femmes dont la haute autorité morale ne saurait être contestée.

Je ne veux nommer que l'une d'elles, celle qui porte le nom et qui s'associe aux œuvres d'humanité d'un de nos collègues, Mme Jules Siegfried. (Très bien ! très bien !)

D'autre part, dans les parlements mêmes, dans les meetings, nous avons eu d'intéressants développements donnés à la question par des hommes éminents. Tout récemment encore, en Angleterre, le cabinet libéral s'est divisé sur cette question et trois des ministres ont défendu la thèse suffragiste, c'est-à-dire celle non seulement de l'électorat, mais même de l'éligibilité : Sir Edward Grey, Lloyd Georges Haldane. Vous voyez, messieurs, que ce ne sont pas les moindres parmi les ministres anglais.

J'estime que l'heure est enfin venue de faire entrer les femmes françaises dans le droit commun de l'humanité.

Je sais quelles sont les préoccupations qui peuvent faire hésiter quelques-uns d'entre vous, particulièrement ceux qui votent la loi proportionnaliste et qui peuvent craindre qu'elle ne soit entravée, qui s'imaginent peut-être bien injustement, que l'orateur qui est à cette tribune, n'a d'autre préoccupation que d'attacher une casserole bruyante à la queue de la loi qui lui déplaît. (Rires.)

Messieurs, rassurez-vous et veuillez considérer que ce que je vous demande aujourd'hui, ce n'est qu'un vote de prise en considération et par conséquent vous tous, messieurs, qui avez signé le texte que je défends, ne vous préoccupez pas outre mesure des conséquences qu'il pourrait avoir pour les destinées de la loi sur la proportionnelle. Allez-vous déchirer vos signatures ? Allez-vous lancer vos programmes ?

Je m'adresse particulièrement à nos collègues de l'extrême-gauche unifiée qui tous, je crois, ont signé pour le vote des femmes. Messieurs, vous n'avez pas eu, depuis le début de la législature beaucoup d'occasions de réaliser votre programme. Il est difficile en bien des points quand il s'agit d'apporter à cette tribune des idées collectivistes,

une proposition de transformation de la propriété individuelle en propriété collective, je comprends que vous reculez devant l'inutilité de votre effort et je m'explique pourquoi vous, qui détenez le secret du bonheur humain, vous n'avez même pas fait entrevoir à nos regards la porte de la « cité future » ; je le comprends et je suis loin de vous le reprocher. Mais ici, il s'agit d'un article important de votre programme.

Ne dites pas que mon amendement va faire échouer votre loi proportionnelle ! Je vous réponds : ce n'est qu'une manifestation que je vous demande dans cette première rencontre. C'est une affirmation de vos principes. Et puis, au fond, la proportionnelle, est-ce que cela vous intéresse beaucoup ? (Rires.)

Je ne veux pas compter ceux d'entre vous qui au fond ne la désirent pas, qui ne la votent que par discipline, mais cette réforme, c'est une réforme bourgeoise, je dirai même, pour vous emprunter une expression de mépris et de dédain, que c'est une réforme capitaliste... (Nouveaux rires.)

M. Paul Aubriot. Est-ce que vous ne demandez le suffrage des femmes que pour les femmes prolétaires ?

M. Louis Andrieux. Je vous offre l'occasion d'affirmer un des principes de votre programme socialiste, qui constituerait vraiment une réforme sociale. Je compte sur vos suffrages, comme je compte sur les suffrages de tous ceux qui, dans cette Chambre, ont le sentiment de la justice et de l'égalité.

M. Jules-Armand Razimbaud. Vous serez seul à voter.

M. Louis Andrieux. Demain, quand vous aurez pris une délibération favorable à mon amendement — et en la prenant vous ferez vos réserves et je les comprends, je les accepte et je fais les miennes également — et quand le rapport couvrira de fleurs les femmes et leur vote, mais peut-être conclura contre elles, alors je reviendrai à cette tribune, usant des réserves que j'annonce, pour vous demander un vote au fond.

M. Jaurès. Très bien !

M. Louis Andrieux. Mais, pour le moment, c'est une manifestation de sympathie que je vous demande pour une cause juste, pour une cause de liberté et d'égalité. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.)

(L'Officiel).

COUTURIÈRES ET CLIENTÈLE

La Section genevoise de la L. S. A. a été amenée, l'hiver dernier, à s'occuper du paiement des factures des couturières. L'enquête à laquelle elle s'est livrée à ce sujet, et les démarches qui en ont été le résultat, nous ont paru d'un intérêt si spécialement féminin que nous sommes heureuses de faire paraître dans les colonnes du « Mouvement Féministe » l'article écrit sur ce sujet par la secrétaire de la Ligue genevoise. (Réd.)

En automne 1912, notre secrétariat recevait la lettre suivante :

Madame,

Connaissant l'intérêt que vous me portez, je me fais un plaisir de vous informer que je suis à même de continuer dans des conditions satisfaisantes l'atelier de couture que j'ai ouvert, il y a quatre ans.

Si je vous dis cela, c'est que je considère que l'état de prospérité de mes affaires est dû, pour une bonne part, aux bons conseils et à la bonne volonté de clientes observant les recommandations de la L. S. A.

Dans la huitaine suivant chaque livraison, j'envoie toujours ma note; et payée régulièrement, je peux faire face à toutes mes échéances et posséder la confiance de mes propres fournisseurs, que je paie à mon tour régulièrement.

Dernièrement, un placier en soieries me mettait au courant de la situation d'une bonne couturière qui, après avoir eu le courage et la peine de créer une maison de couture, dut renoncer à la lutte. Pourquoi ? Les rentrées d'argent très pénibles l'obligeaient à payer elle-même à longue échéance : les escomptes lui étaient supprimés. De là des bénéfices nuls ; aussi, elle préféra sa journée d'ouvrière, qui lui est payée régulière-

ment, et dut renoncer à son atelier, parce que des milliers de francs lui étaient dus.

Voilà ce qui aurait pu m'arriver ! Ne pourrais-je pas, à mon tour, faire quelque chose pour la L. S. A. ? Peut-être mettre bien en vue, dans mon salon d'essayage, un petit écriteau ainsi conçu :

Initiative de la L. S. A.

La facture est envoyée dans les huit jours qui suivent la livraison.

Est-ce que les couturières qui n'osent pas envoyer leur note, de peur de méconter leurs clientes et de les perdre, ne seraient pas contentes d'avoir un de ces écriteaux qui leur faciliterait l'essai d'une amélioration certaine.

Je puis leur dire que je n'ai pas fâché mes clientes qui comprennent que l'argent est le plus grand souci du commerce.

J'ai été encouragée dans cette voie par les membres de la L. S. A. ; en reconnaissance, j'encourage de tout cœur les couturières à suivre cet exemple, et elles seront étonnées combien elles y trouveront de satisfaction et de profit.

Veuillez agréer, etc.

(Mouvement Féminin).

EN ANGLETERRE

Suffragettes et Suffragistes

Je voudrais aujourd'hui, avant de parler du travail qu'accomplit actuellement l'Union Nationale des Sociétés Suffragistes, — à laquelle j'appartiens — faire nettement comprendre à mes lecteurs la situation respective des sociétés militantes et non militantes de notre pays.

La plus importante et la plus ancienne de ces sociétés est la nôtre (Union nationale des Sociétés Suffragistes, N.U.W.S.S. : présidente, Mrs Fawcett). Elle compte plus de 42.000 membres, et augmente continuellement. De plus, et durant notre fameux « Pèlerinage », un très grand nombre de personnes ont signé nos cartes d'amis : le dernier recensement les évaluait à 30.000. Ces « Amis du Suffrage féminin » sont ceux qui ne peuvent pas payer une contribution régulière, ou qui, pour une raison ou pour une autre, ne veulent pas travailler effectivement pour notre cause, mais qui lui sont pleinement sympathiques, à elle et à nos méthodes « non-militantes » et « purement constitutionnelles ».

Nous avons de nombreux partisans parmi les députés, et plusieurs d'entre eux ont autorisé notre secrétaire parlementaire à se servir de leur bureau particulier à la Chambre. Nous sommes reconnues là-bas comme des personnes avec lesquelles il faut compter (1), surtout depuis qu'aux élections nous avons commencé à soutenir les candidats socialistes. Le gouvernement sait que nous sommes fortes, riches (notre revenu d'environ 40.000 livres : 1.000.000 fr.) et que, par conséquent, il est prudent de ne pas nous mépriser.

Au point de vue du public, nous pouvons réunir de grands meetings, là où les sociétés militantes ne parviennent pas à se faire entendre, et n'était la mauvaise volonté de la presse, qui refuse les comptes rendus de nos plus imposantes réunions d'une façon exaspérante au-delà de toute expression, et qui persiste à nous confondre avec les militantes quoiqu'elle sache parfaitement bien que nous n'avons rien à faire avec elles — sans cette mauvaise volonté, nous n'aurions pas la moindre difficulté dans nos auditoires. De fait, nous n'en avons jamais eu, jusqu'au moment où les actes des suffragettes ont excité les représailles de la populace, l'indignation des députés, et ont ajouté du poids aux arguments anti-suffragistes. « Qui sème le vent, récolte la tempête », a dit le prophète. Mais ici, c'est nous, qui n'avons rien semé de pareil, qui récoltons la tempête !

(1) Ceci au point que M. Asquith, toujours si difficile à atteindre, et qui avait dernièrement refusé de recevoir une députation de suffragistes écossais masculins, a consenti à voir et à écouter, le 8 août, une délégation de l'Union Nationale. (Réd.)

L'Union Sociale et Politique des Femmes (W.S.P.U.), la société de Mrs Pankhurst) est une beaucoup plus petite société. Je ne crois pas qu'elle ait plus de 7.000 membres. Beaucoup d'ailleurs l'ont quittée quand il s'est agi de brûler des maisons, etc., et sont alors entrés dans la « Fraternité » de Mrs Pethick Lawrence, dont nous entendons très peu parler.

L'autre société militante est la Ligue de la Liberté (W.F.L.) présidée par Mrs Despard, qui est extrêmement peu nombreuse, et qui a eu dernièrement quelques désagréments intérieurs. L'exquise personnalité de Mrs Despard lui gagne l'admiration et le respect de chacun, mais sa société n'a augmenté que très lentement.

Aucune de ces deux sociétés, d'ailleurs, n'a jamais eu la même importance que l'Union Nationale, et nous trouvons qu'en amenant le public à se demander si l'action militante est bonne ou mauvaise, elles ont déplacé la question, et renvoyé celle du suffrage à l'arrière plan.

Et maintenant, il faut parler de notre grand « Pèlerinage », entièrement organisé et effectué par l'Union Nationale. Durant le mois de juillet, de toutes les parties de l'Angleterre, du Nord comme au Sud, de l'Ouest comme de l'Est, des milliers de femmes ont marché en cortège sur Londres. Elles ont tenu des meetings partout où elles ont passé ; le 26, une grande démonstration a eu lieu à Hyde-Park, et le 27, un service a été célébré dans la cathédrale de Saint-Paul, auquel toutes, quelle que soit notre religion, nous avons assisté. Le chanoine de Saint-Paul est un fervent suffragiste (1).

Le temps était chaud, les routes poussiéreuses. Dans quelques petites villes, les foules nous ont été très hostiles, car les anti-suffragistes tout le long du chemin excitaient les gens contre notre cause, placardaient des affiches, tenaient des meetings et y faisaient de fausses déclarations. Leur principal argument était celui-ci : « Comment des femmes qui brûlent des maisons et se conduisent si mal seraient-elles capables de voter ? » Ainsi les suffragettes militantes fournissent des arguments aux anti-suffragistes ! C'est lamentable et honteux.

Mais dans la plupart de nos grandes villes, l'impression produite par notre Pèlerinage est au contraire magnifique. Beaucoup de ceux qui n'avaient pas compris auparavant la signification, le but de notre mouvement, ont été si frappés qu'ils sont venus marcher à nos côtés. A Leeds, 400 personnes ont signé nos cartes dans un seul meeting ; une foule d'environ 12.000 personnes se pressait pour entendre nos oratrices, et leur a témoigné beaucoup de sympathie et d'intérêt. Ceux qui se moquent de nous, qui nous lancent des pierres, de la boue, des œufs, forment la partie la plus misérable et la plus ignorante de la population, et se recrutent aussi parmi ceux qui, de tous temps, ont opprimé et tenté d'écraser ceux qui combattent pour la liberté. Par exemple, ceux qui encouragent la traite des blanches sont contre nous ; et ce n'est pas bien étonnant qu'ils nous haïssent.

Mais rien n'a effrayé nos « Pèlerins », quoique beaucoup d'entre eux soient arrivés au bout de leur voyage meurtris et contusionnés. Miss Ashton a été légèrement blessée ; dans un village, la foule a essayé de nous jeter à la rivière ; ailleurs, plusieurs d'entre nous ont été jetées par terre et piétinées.

Tout ceci n'a fait que stimuler l'ardeur, et augmenter le nombre de nos partisans. Nous avons reçu de tous côtés de grosses sommes d'argent ; on nous a prêté des autos pour transporter nos bagages, et partout une large hospitalité nous a été offerte.

(1) La publication de cet article ayant été retardée, faute de place, notre collaboratrice n'avait pu nous donner, en nous écrivant, les derniers détails sur ces deux manifestations du 26 et du 27 juillet. D'après les journaux anglais, 70.000 personnes ont écouté, à Hyde-Park, avec intérêt et approbation, les discours prononcés sur 19 estrades différentes, par les chefs du mouvement suffragiste, entre autre par Mrs. Chapman-Catt, notre présidente internationale. Une résolution, demandant « une mesure gouvernementale pour affranchir les femmes », a été votée à la presque unanimité de cette énorme assistance. Le temps était beau, et les bannières rouges, blanches et vertes jetaient une note pittoresque dans le paysage. L'ordre, la ponctualité et l'organisation parfaite de cette gigantesque manifestation ont été admirés par toute la presse. — Il y avait foule à Saint-Paul, le dimanche matin, bien qu'un autre service eût lieu simultanément à l'« Eglise Ethique », où les femmes sont autorisées à parler, et où Miss Maude Royden a prononcé une remarquable allocution. (Réd.)

Jamais aucune autre cause n'a fait comme la nôtre réaliser ce qu'est la solidarité, et promis pour l'avenir la paix et la-bonne volonté parmi les hommes.

Nous avons rendu l'Angleterre plus vivante qu'elle ne l'a été durant de longues années, et ceci nous rend plus fières et plus reconnaissantes que je ne puis le dire.

I.-O. FORD.

P.-S. — Je voudrais mettre les lecteurs du « Mouvement Féministe » en garde contre les nouvelles qu'ont répandues les journaux de scènes violentes dans les rues au sujet de Mrs Pankhurst. Les faits ont été beaucoup exagérés par la presse, tandis qu'elle n'a pas soufflé mot de l'immense intérêt éveillé par notre Pèlerinage. L'absence persistante de Miss Pankhurst et sa résidence à Paris commencent à être très critiquées.

Le personnel féminin des bureaux des retraites ouvrières

Voici une catégorie peu connue de fonctionnaires : les demoiselles des bureaux des retraites ouvrières. La création de ce cadre remonte à 1911, au moment de l'application de la loi des retraites. L'administration, quelque peu désemparée par l'obligation de faire fonctionner immédiatement le lourd rouage des retraites, fit appel aux jeunes postières et aux jeunes institutrices en quête d'un emploi, pour assumer les diverses tâches de manipulation des cartes qui incombaient aux bureaux régionaux.

On promit monts et merveilles à ces jeunes filles. Leurs fonctions d'auxiliaires, à l'emploi encore mal défini, devait se muer en une situation stable, et les candidates affluèrent nombreuses à l'appel fallacieux des invites officielles. Le Midi, grand fournisseur de fonctionnaires, en envoya des quantités. Beaucoup d'entre elles, après la longue attente d'un misérable poste d'institutrice à 95 fr. par mois, acceptèrent, de gaité de cœur, l'emploi bien sonnante de « demoiselle des retraites ouvrières ».

Mais, ô revers de la médaille, voici deux ans que ce provisoire dure. On a empli les bureaux d'Arcueil et de la province d'une masse de ces travailleuses officielles. Elles sont payées à la journée, et quelle journée d'obsédant labeur ! Telles des commises de nouveautés, on les astreint à une tenue convenable, sinon élégante. Et seules, la plupart, sur le pavé des grandes villes, elles doivent vivre d'un médiocre salaire tarifé à la journée effective. Défense d'être malade. Et c'est l'Etat-Patron, l'instigateur de l'œuvre sociale entre toutes qu'est la retraite ouvrière, qui se laisse aller à de pareilles inhumanités !

Voyons, il ne s'agit pas des postiers syndiqués revendiquant, avec des sous-entendus de grève, une augmentation de traitements. Ce sont de pauvres jeunes filles, transplantées de la province qui, sur la foi de promesses, ont donné leur temps, sacrifié une situation d'avenir, à l'institution naissante de la retraite ouvrière. Elles accomplissent une besogne fastidieuse, sans réclamer bruyamment un mieux-être auquel elles ont droit. Nous sommes donc très à l'aise pour prendre leur défense et appuyer auprès du Ministre du travail leurs très modestes revendications.

Elles demandent : la titularisation de leur emploi ; la rétribution par appointements mensuels ; l'établissement d'une échelle d'avancement ; le bénéfice du demi-tarif sur les compagnies de chemins de fer.

Tout ceci est fort juste. Et ce sera sagement appliqué la grande loi de progrès social des retraites ouvrières que d'accorder aux modestes, mais si utiles collaboratrices de cette belle œuvre, les menues satisfactions auxquelles elles ont droit.

Germaine BORIE.

Le Moniteur des Syndicats ouvriers

Abonnez-vous,
Faites Abonner
au journal
Pour les Femmes

L'ASSISTANCE AUX MÈRES

Comment on la pratique

Le samedi 13 septembre, à huit heures du soir, Mme Riffier, femme d'un chauffeur d'un taxi-auto, demeurant 59, rue Gide, à Levallois-Perret, prise de douleurs, se présentait à l'hôpital Beaujon.

Elle y passait la nuit. Le dimanche matin on la dirigeait sur l'hôpital de la Pitié, en donnant comme raison que la place manquait à Beaujon.

Mais, à la Pitié, on refusait de recevoir Mme Riffier. Cependant on prenait le souci de la diriger sur la clinique d'une sage-femme, au numéro 1 de la rue Bruant.

Là, enfin, Mme Riffier était couchée à huit heures et demie du matin. Mais on la laissait seule, sans soins, dans les douleurs cependant jusqu'au mardi à midi.

On ne la secourut qu'à ce moment, juste pour lui aider à mettre un enfant au monde : c'était une fille.

Mais le pauvre bébé n'a vécu que jusqu'au lendemain matin, où, en s'éveillant, la mère le vit mort dans le petit lit voisin du sien.

La direction de la clinique fit enterrer le petit cadavre comme mort-né et, à ce titre, réclama 5 francs à la malheureuse mère.

Voilà comment sont assistées les mères, avec quel dévouement, avec quel cœur !

Notre Bibliothèque

M^{me} le Docteur Nicole Girard-Mangin. « Essai sur l'hygiène et la prophylaxie antituberculeuse au début du XX^e siècle » (1 vol. Masson, édit. Paris 1913.)

Lady Aberdeen, président, le 5 juin dernier, une séance plénière du Congrès international, recommandait hautement ce livre « à toutes les personnes qui estiment que la pratique de l'assistance et de l'éducation améliore la condition de la femme, en proposant de nouvelles tâches à son activité ». — Lady Aberdeen avait raison. La tuberculose est un fléau social. Ses ravages sont le résultat de la misère et de l'ignorance, au moins autant que du bacille de Koch. Elle est donc intéressante à connaître et à combattre, même en dehors du domaine proprement médical : « l'éducation populaire antituberculeuse est affaire de femmes ; c'est la tâche que nous devons toutes assumer autour de nous pour compléter, améliorer l'action des pouvoirs publics et œuvres diverses. »

Or, l'étude publiée par M^{me} Girard-Mangin est assez savante pour avoir satisfait ses confrères les plus difficiles, mais en même temps elle est assez claire, assez simple, pour être aisément accessible et pratiquement profitable aux profanes. Si l'on veut s'occuper, non pas de médecine, mais d'assistance, on y trouvera, résumés sous la forme la plus sobre, et classés avec une méthode irréprochable, une véritable mine de documents précieux.

Comme on le disait récemment dans « la Française », « la caractéristique de cet ouvrage est d'être aussi utile qu'un dictionnaire, et en même temps, d'une lecture facile et même entraînante, plein de vues et d'idées générales, plein de vie et tout près de la vie. Ce qui tient peut-être à ce que l'auteur connaît à fond son sujet, le domine et possède au plus haut degré les qualités essentiellement françaises, l'expression nette, la forme souple et lumineuse, le souci scrupuleux de la méthode et de la composition. »

J. Meynadier.
(Mouvement féministe).

Ce que femme veut....

Une « députée » en Amérique fait voter quantité de projets de loi

On sait — ou on ne sait pas — que le Wyoming, aux Etats-Unis, est le premier Etat qui ait accordé aux femmes les droits politiques en 1869. Et vingt-quatre ans après, en 1893, la Chambre américaine des représentants rendait cet hommage aux électrices :

« La possession et l'exercice du suffrage par les femmes du Wyoming, pendant le dernier quart de siècle, n'a entraîné aucun mal et a fait grand bien sur beaucoup de points ; elle a largement aidé à bannir le crime, le paupérisme et le vice de cet Etat ; cela sans aucune législation violente ou oppressive ; elle a assuré la paix et l'ordre dans les élections, un bon gouvernement, un remarquable degré de civilisation et d'ordre public. Nous notons avec orgueil qu'il n'existe aucun dépôt de mendicité dans nos campagnes, que nos prisons sont presque vides et que le crime (sauf ceux commis par les étrangers) est presque inconnu. »

Bel hommage rendu par un Parlement masculin au suffrage des femmes !

Mais le fait le plus intéressant est celui que signale la presse américaine, à savoir les très grands succès remportés ces dernières années par une des femmes députés du Wyoming. Cette femme-député, Miss Crook Country, a été élue par sa circonscription à une majorité qu'aucun candidat masculin n'avait jamais connue. On comptait sur elle pour la réforme des lois scolaires repoussée par la précédente législature et elle a, en effet, réussi là où tous les hommes avaient échoué. Elle a introduit plus de vingt bills pendant la première période de la session et la plupart ont passé. Parmi les plus importantes de ces lois, citons : l'établissement de taxes en faveur du budget des écoles, la création d'un certificat d'aptitude à l'enseignement technique dans les écoles normales professionnelles, la création de diplômes d'études et de collèges modèles, etc., etc.

Miss Tuax, interviewée sur les rapports qu'elle avait avec ses collègues hommes du Parlement, a déclaré :

— Je ne saurais être traitée avec plus de respect et de courtoisie que je ne le suis par les membres des deux assemblées. J'ai eu plusieurs fois, pendant la session, l'occasion de conférer avec des sénateurs. Toujours mon avis fut sollicité, respectueusement écouté.

Donc miss Tuax est contente des pouvoirs publics et les pouvoirs publics sont contents de miss Tuax. Heureux Wyoming ! Heureuse Amérique où on voit de pareilles choses !

En France — M. Ferdinand Buisson entend faire discuter, à la rentrée, le rapport favorable au vote des femmes, qu'il a déposé au nom de la commission du suffrage universel de la Chambre.

Le Conseil municipal de Paris a émis un vœu en faveur du vote des femmes.
(La Fraternité).

ORGANISATION DU SUFFRAGE FÉMININ EN AUSTRALIE

La lettre que nous reproduisons fut adressée récemment par Mgr. Delany, archevêque de Hobart, à l'éditeur du « Tablet », le grand quotidien catholique de Londres.

Au milieu des discussions orageuses provoquées de nos jours par la question suffragiste, l'expression calme et pondérée de ce jugement plein d'autorité, semble une voix directrice dans le trouble de la tempête. L'on fait de grandes choses très simplement en Australie, ce pays neuf dégagé de la routine du vieux monde !

Comme l'illustre Cardinal Morau, Mgr. Delany, doué d'une grande largeur de vue dans les affaires du siècle comme dans celles de l'église, est partisan du suffrage des femmes trouvant injuste le principe de la taxation sans la représentation. Il s'élève contre ceux qui s'appuient sur l'autorité ecclésiastique pour refuser le vote aux femmes et veulent ainsi se montrer plus prudents que l'Eglise elle-même. Ayant élevé la femme à l'honneur de sa condition actuelle

dans la société, il n'est pas vraisemblable que l'Eglise s'oppose jamais aux efforts qui tendent vers le relèvement de l'humanité.

En Amérique et en Australie, là où les femmes ont obtenu le droit au suffrage, elles s'en sont montrées dignes.

Voici du reste, la lettre de Mgr Delany au Tablet :

5 décembre 1912.

J'ai suivi avec intérêt, dans votre journal, la polémique entre vos correspondants, partisans ou adversaires du suffrage féminin. Je n'ai pas à faire valoir mon opinion ni à juger si, dans votre pays, il est opportun de faire des femmes des électeurs et même des éligibles.

Mais plusieurs de vos correspondants ont placé leur attaque sur le terrain élevé des principes catholiques, en particulier de ceux qui doivent être considérés intransigibles pour nous tous : si la Bible, si le dogme catholique condamne le principe du vote des femmes, nous n'aurions qu'à nous incliner.

En ces dernières années, des hommes instruits et bien intentionnés ont étudié cette question tant en Allemagne qu'en France, et même dans vos colonies. Ils croient démontrer la tendance anticatholique des revendications féministes ; il me semble au contraire, que leurs démonstrations sont basées, non pas sur les dogmes catholiques, mais tout simplement sur des considérations d'opportunité peut-être justifiées par des circonstances locales.

Jugeons maintenant de la chose par ses résultats. Le gouvernement de Nouvelle Zélande, très anglais cependant, a accordé le vote aux femmes en 1893. Puis le South-Australia, le West-Australia, le Commonwealth suivirent. Notre Tasmanie attendit prudemment jusqu'en 1903. — Nous n'eûmes à subir aucunes des exagérations des suffragettes ; le Parlement discuta la loi en tout repos ; les catholiques l'accueillirent sans appréhension. La loi est donc en activité depuis plusieurs années, et je puis affirmer qu'aucune femme de la Tasmanie, catholique ou protestante, à ma connaissance (et je suis bien qualifié pour le savoir), n'a oublié la dignité de son sexe, le respect de soi-même, ou n'a fait de ces choses que font les hommes tarés en semblable occurrence. Cela a sérieusement affaibli cette idée fausse qu'ont la plupart des hommes, d'être seuls aptes à remplir ces importants devoirs nationaux ! Nul candidat n'a de chance d'acheter un vote féminin à l'estaminet ! Cinq ou six expériences nous ont permis de juger de l'efficacité de la loi comme on juge d'un arbre par ses fruits.

Ce que nous désirons aux élections ce sont de bons représentants. Je ne hasarderai pas une opinion quant au point de savoir si la représentation parlementaire est améliorée depuis que les femmes participent au vote. Il n'est pas aisé de trancher une question si délicate, dans laquelle interviennent plusieurs autres facteurs.

Mais je puis dire sans crainte que personne ne pourrait signaler aucune « détérioration » appréciable, et moins encore en dénoncer qui soit le résultat de l'intervention des femmes dans les élections.

Ce dont je suis certain, c'est qu'un candidat croirait avoir trahi la grande majorité de ses électrices s'il montrait le moindre mépris pour l'un de ces principes, consacrés par le temps, que nous devons au Christianisme.

Alors que tant d'hommes minaient la stabilité sociale sous tous ses aspects, cette manière d'agir n'est-elle pas déjà une grande garantie ?

(Mouvement féminisme).

Le Sweating-System à Londres

On sait qu'il y a encore chez nous des ouvriers très insuffisamment payés. On les trouve surtout dans les industries non-syndiquées, particulièrement dans le travail à domicile plutôt que dans les grands établissements. Une enquête dévouée de ces misères, Miss Margaret Hamilton, a fait dernièrement des révélations stupéfiantes à ce sujet. Les victimes sont surtout les femmes de certains ouvriers d'occasion, forcées par la nature précaire des occupations de leur mari ou par la mauvaise santé du chef de famille, d'aider d'une façon quelconque au budget de la communauté.

L'industrie des tailleurs et de la confection, malgré une amélioration marquée dans les firmes spéciales, renferme encore bien des victimes, quoiqu'il se soit passé 70 ans depuis que Hood a écrit sa célèbre tragédie : « The Song of the Shirt » (1). Les « jupes de robes garnies » sont payées 2 sh. la douzaine ; les manteaux longs, à la dernière mode, 7 pence pièce. Le salaire le plus bas est celui de 4 pence pour les manteaux d'homme et de 10 pence les 13 pour les pantalons (ou 1 penny les deux). On a trouvé une femme qui travaillait à ce prix-là 18 heures par jour.

La confection des boutonnières, dans des chemises de calicot épais, est payée à raison de 6 pence la grosse (144 boutonnières).

Confection des blouses : 1 penny 1/2 pour les plus simples, 2 à 3 pence pour les autres.

Couvertures de lit : 4 pence 1/2 la pièce.

Costumes marins pour enfants : 2 pence la pièce.

Fleurs artificielles : 6 pence la grosse (144).

Sacs à papier : 6 pence les 1.000.

Sacs : 6 pence les 100.

Boîtes d'allumettes : 3 pence la grosse.

Agrafes et porte-agrapes : 384 agrafes et 384 porte-agrapes (pour les coudre sur une carte) : 1 penny.

Boutons (pour les coudre sur une carte) : 3 shill. pour 100 grosses (14.400).

Beaucoup de ces femmes gagnaient 4 à 5 sh. par semaine en travaillant plus de 12 heures par jour. Une femme qui fabriquait des sacs avait gagné, en 7 heures, 6 pence pour coudre 75 sacs. Peut-on être surpris que la mortalité infantile soit considérable, que les enfants doivent être nourris aux frais de l'Etat, et soient enrôlés aussitôt que possible parmi les travailleurs à gages, les filles pour aider leur mère, les garçons pour s'emparer d'un emploi, n'importe lequel, ce qui les amène plus tard à grossir encore les rangs des travailleurs de fortune. Il y a beaucoup d'aspects à la question sociale. Celui-ci n'est pas le moins digne de fixer l'attention.

(1) Le chant de la chemise.

Vœu contre la traite des blanches

Je viens de lire dans le numéro 2 de « Jus Suffragii », deux lettres : celle du Dr Aletta Jacobs et celle de Mrs Chapman Catt. La question traitée me paraît d'une grande importance et je me sens obligée de présenter quelques réflexions que je crois utiles à notre cause. A mon avis, la question de la Traite des Blanches doit être considérée comme le plus grand stimulant dans notre lutte pour le suffrage des femmes. Les femmes étaient toujours tenues (et beaucoup d'entre elles restent jusqu'à présent), à l'écart de la vie réelle. Si les femmes étaient mieux informées de tout ce qui se passe autour d'elles il s'ensuivrait une vraie croisade pour la libération de leurs sœurs dégradées et opprimées. Voilà pourquoi je regarde une telle enquête non seulement comme utile, mais même nécessaire pour accélérer le mouvement féministe. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'autres questions importantes dans lesquelles les femmes sont intéressées. Mais celle du commerce du vice est la plus urgente, comme concernant plus immédiatement les femmes. Et non seulement le travail dans cette voie n'écartera pas les femmes de notre Alliance, mais je suis sûre qu'elles y viendront davantage. Beaucoup de femmes, à qui le mouvement pour le suffrage, isolé de toutes les autres questions concernant la vie féminine, paraît sans intérêt pratique, adhéreront à

L'Alliance aussitôt qu'elles auront compris que l'Alliance s'occupe de la vie réelle. Il ne faut pas oublier que les ennemis du mouvement féministe et les indifférents affirment que le mouvement n'a pour but que la liberté des femmes des classes bourgeoises et privilégiées et qu'il se désintéresse du sort des femmes pauvres, malheureuses et dégradées.

Une autre question de l'utilité de l'enquête internationale est la question de tactique. Une telle démarche de la part de l'Alliance la mettra à l'avant-garde, fera ressortir son intérêt pour les femmes les plus humbles. Elle éveillerait un intérêt particulier dans les pays où non seulement le grand public est ignorant du but, de l'activité et des aspirations de l'Alliance, mais où la plupart des femmes n'en savent rien. En même temps, j'en suis persuadée, l'enquête fournira aux champions du mouvement des arguments frappants pour leur propagande.

Je ne vois pas de mal non plus à s'occuper d'autres maux sociaux, si un jour nous les trouvons aussi importants que la Traite des Blanches.

Anna Kalmanowitch.

AVIS

Les ABONNES qui ne recevraient pas régulièrement leurs journaux sont priés d'adresser une plainte à l'IMPRIMERIE NOUVELLE, 15, rue des Minimes, Epinal.

Feuilleton de « POUR LES FEMMES »

L'ECUEIL

par

Albert-Emile SOREL

(Suite)

Thérèse était si heureuse de le voir qu'elle ne songea pas à le gronder.

« N'est-il pas imprudent, demanda-t-elle, de venir ainsi à ma rencontre ? — Imprudent ? Pourquoi ?

— Si l'on vous rencontrait... Si vos parents...

— Mes parents... mes parents... riposta Marcel, je ne m'en soucie guère... Laissons cela... Nous avons mieux à nous dire... Avez-vous pensé à moi ?...

« Je vous aime tant ! »

Il cacha sa tête dans ses mains. Thérèse répondait à sa passion par une force d'âme qui le déroutait.

« Vous ne m'aimez pas. »

— Je ne vous aime pas ? soupira-t-elle avec mélancolie ? Marcel, ne gâchons pas par de vains reproches ces minutes qui nous sont parcimonieusement accordées. Je ne dois pas vous montrer combien je vous aime. Je ne m'appartiens pas : je dépends de mon père et de ma mère. Je ne veux pas trahir la confiance qu'ils m'ont accordée. Oh ! mon ami, prouvez-moi votre amour en ne me forçant plus à vous opposer un refus qui me déchire... Je vous en prie... Regardez-moi, songez que je suis une jeune fille sans fortune, sans appui... que je travaille... Il y a des heures où je n'ai plus de ressort... où je n'ai plus envie de vivre. »

— Ils longèrent la rue, s'abandonnant à la détresse qui les avait envahis. Ils se turent. Thérèse pressa le pas.

« Je vais être obligée de prendre une voiture. — Permettez-moi de vous accompagner », implora Marcel.

Un fiacre rôdait sur l'avenue des Ternes, Marcel l'arrêta :

« Relevez la capote », dit-il au cocher.

La nuit était tombée ; les devantures des magasins brillaient de l'autre côté des trottoirs, qu'envahissaient les ouvriers et les employés. Thérèse et Marcel étaient enveloppés d'ombre et tout près l'un de l'autre. Elle avait tourné la tête : Marcel aperçut le profil de son amie que dessinait la lueur fugitive des réverbères. Il implora :

« Thérèse, Thérèse, regardez-moi. » Elle ne répondit rien. La voiture entraînait au parc Monceau ; dans quelques instants, il faudrait se séparer. Puis attendez, attendez à demain... S'il osait... Il étendit la main. Celle de Thérèse ne se déroba point. L'ombre devint plus dense. Alors Marcel glissa son bras autour du corps adoré ; il l'attira contre lui et Thérèse s'inclina.

« Je t'aime », soupira Marcel. Et Thérèse, en sourdine, répondit : « Je t'aime... je t'aime... » Ils se quittèrent sans oser se regarder.

L'avant-dernier soir de garde arriva. La marquise de Souberville était guérie, et ayant appelé Thérèse elle estima convenable d'accompagner sa rémunération de quelques bonnes paroles. Le repos était mérité par ces semaines de travail, et il semblait à Thérèse qu'elle y avait droit. Lorsqu'elle comptait son trésor, elle se demandait l'usage qu'elle en pourrait tirer. Ses parents en reçurent la meilleure part : elle les aimait, ces bons vieux parents ! Sa vie modeste la contentait ; elle n'avait plus le goût de la coquetterie. La modération lui était innée. Sa carrière la réclamait, et elle y devait paraître simple, sans donner cette impression populaire de jeune fille pauvre endimanchée.

Lorsqu'elle arriva chez elle ce jour-là, elle dit simplement à Marcel :

« Vous savez, je vous réserve une grande surprise. — Laquelle ? dépêchez-vous. — Devinez. Qu'est-ce qui vous ferait plaisir ? Cherchez ! »

Et, comme il répondait par mille folies innocentes, elle lui déclara :

« Demain soir je serai libre ! » Marcel demeurait impassible, les yeux perdus dans le vague.

« Je vous aime trop ! soupira Thérèse. — Vous m'aimez trop ? Que voulez-vous dire ? »

Thérèse serra plus fort ses mains l'une contre l'autre et elle implora :

« Protégez-moi ! Parlez-moi. Ne me regardez plus. »

Marcel éprouva du respect et de la pitié pour elle. L'honnêteté de cette délicieuse figure, les objets naïfs qui l'entouraient, la pauvreté de ces lieux, tout lui reprochait ses mauvais desirs. Et, soudain, il se posa la question avec un sérieux qu'il n'y avait point apporté encore :

« L'épouserai-je ? »

XIX

Thérèse sentait, dans son âpreté, le déclin de l'amour de Marcel. Elle songeait à reprendre sa vie active et à gagner un peu d'argent pour son père et sa mère... Elle n'avait pas le droit de viser trop haut ; à Lisieux, elle était jeune fille sans dot, pour laquelle le premier venu était « un parti inespéré » ; à Paris, elle était « la demoiselle d'honnête famille, qui a beaucoup de mérites », à laquelle on confie ses secrets aussi longtemps qu'on a besoin d'elle et à laquelle on ne pense plus guère en dehors de son métier. Mais rêver d'amour quand on ne peut pas l'acheter avec les deniers transmis par héritage, quand on ne peut pas payer son bonheur avec des billets de banque maculés par les mains qui les ont maniés et qui les ont fait glisser de banques en banques ou qu'une étrangère, par hasard, a apportés un jour dans sa corbeille de noce — quelle folle conception du destin terrestre ! Le mariage — elle le savait depuis la ruine de son père — n'était qu'une spéculation... Elle ne revit Marcel que le surlendemain, à déjeuner, chez Mme Dangeaux.

Jacqueline la reçut en amie, et, aussitôt qu'elle arriva, elle voulut l'entraîner dans sa chambre, afin de lui faire ses confidences.

Thérèse quitta la maison vers quatre heures et prit le chemin de sa demeure. Humiliée, attristée, elle avançait en songeant qu'elle aurait pu, comme Jacqueline, connaître le bonheur et être riche... Soudain, Marcel la rejoignit devant sa porte ; il était pâle et inquiet :

« Où allez-vous, Thérèse ? — Chez moi. — J'ai à vous parler. — Je ne peux pas vous recevoir... — Pourquoi ? — Il faut que j'aille chez Mlle Bardier... — Thérèse, vous ne m'aimez plus. n'est-ce pas ? — J'ai tant souffert !... — Je vous rendrai heureuse... je vous le promets... — Saurez-vous tenir votre serment ? »

Le concierge lui remit une lettre portée à la main ; on l'attendait, dans le quartier du Luxembourg, pour un accouchement. Elle tendit le billet à Marcel :

« Lisez, dit-elle ; on m'appelle auprès d'un enfant qui va naître... Pauvre petit ! »

XX

Thérèse revit Marcel chez elle une semaine plus tard.

« J'ai senti, dit-elle, ce que signifiait ce mot de famille dont les exaltés rient trop volontiers. J'ai quitté la maison poussé par l'instinct de vivre et d'aimer. Je reste fidèle à ma race et je ne saurais la trahir. L'amour, tel que je le conçois, tel que je l'envisage, explique toute ma conduite. Mais il faut qu'il soit éternel. J'ai eu foi en votre sincérité. Je crains à présent la déchéance et je la repousse avec horreur ; j'ai cruellement souffert. — A cause de moi ? — A cause de vous, Marcel, beaucoup ; davantage par le dégoût que m'inspirent le monde et la vulgarité des hommes. — Thérèse, implora Marcel, ne me jugez pas indigne de votre tendresse. Ne me repoussez pas. Rendez-moi vos mains. Vous les retirez ? Marcel s'était approché ; elle jeta dans un mouvement passionné ses bras autour de son cou et s'écria :

« Mais aime-moi donc ! Dis-moi que tu m'aimes ! — Je t'aime, Thérèse, je t'aime... Je le jure !... Tu seras à moi. Tu seras ma femme. — Tu m'aimes donc vraiment ? — Je te respecte, je te chéris. Je t'adore ! »

Il l'étreignit doucement et lui donna le baiser des fiançailles.

XXI

Les journées de béatitude succédèrent à ces heures enchantées. Une espérance charmante calmait les élans de leur passion et les enveloppait de cette tendresse qui émane des sentiments que l'on croit éternels. Thérèse avait retrouvé sa gaieté d'autrefois ; elle n'était pas coquette, elle ne songeait point à séduire Marcel, elle voulait seulement qu'il la jugeât digne de porter son nom. Marcel, de son côté, n'avait plus besoin de s'imposer un respect artificiel pour cette jeune fille.

Il n'en perdait pas néanmoins le sentiment de la réalité. Il ne se dissimulait point les obstacles à vaincre ni les préjugés de ses parents auxquels il se heurtait. Il cherchait à réfuter par avance les arguments que, pensait-il, M. et Mme Dangeaux lui opposeraient. Marcel se croyait très fort, mais son enthousiasme le leurrait et il sentait qu'il avait commis une imprudence et s'engageait aussi prématurément. Il différé l'explication qu'il savait devoir être difficile.

Thérèse avait repris une garde, car elle avait nettement décidée qu'elle ne renoncerait pas à son travail tant que son mariage ne serait pas fixé.

Marcel vint lui faire ses adieux, dans ce même petit salon où, trois semaines auparavant, ils s'étaient promis une foi éternelle. C'était une après-midi de dimanche, en juillet ; la rue avait son aspect morne des jours de fête. Quelques mots, les recommandations de la dernière minute, ramassées en bouts de phrase mille fois répétés, et la porte de l'appartement fut close ; ils descendirent l'escalier côte à côte, marchèrent l'un près de l'autre et se quittèrent au coin de la rue ; ils se retournèrent encore une fois, la gorge serrée, les yeux remplis de larmes qu'ils refoulaient, et une douleur irréductible envahit leur être.

La séparation leur parut inique. L'existence n'offrait plus aucun intérêt à Thérèse ; que lui importait qu'elle pût aller et venir, puisque Marcel n'était plus là ? D'abord, elle ressentit une espèce de détente, et elle s'attacha plus fermement à ses devoirs, que ne troublait plus le souci de perdre une minute auprès de son fiancé... Bientôt, elle perdit le goût du travail et exécuta machinalement sa tâche banale ; enfin, lorsqu'elle reçut les premières lettres, tendres et inquiètes missives d'une âme fébrile, elle reconquit un peu de force et se prit à attendre le retour moins impatientement.

Marcel retourna auprès de son père dans le midi. Un soir au moment où son fils allait se retirer, Monsieur Dangeaux l'invita à demeurer dans le salon avec lui. La fenêtre était ouverte sur le balcon de bois ; les pins murmuraient et, plus bas, les vagues de l'Océan. Le ciel était parsemé d'étoiles ; le firmament avait la tranquillité des beaux soirs d'amour. La séparation avait commencé son œuvre de destruction dans la pensée de Marcel. Quatre semaines n'auraient point suffi à ruiner la tendresse de son cœur ; mais il était moins absorbé par son unique souci. La reprise de la vie mondaine qu'il avait négligée pendant ces derniers mois, l'avait remis en face de la situation véritable.

« J'ai à causer avec toi, dit M. Dangeaux. Asséyons-nous. »

Il se recueillit quelques instants ; il était violent, mais l'habitude des discussions financières lui avait donné un sang-froid dans la réplique susceptible de glacer ses contradicteurs. M. Dangeaux commença gravement :

« Il s'agit de choses sérieuses, mon fils ; il s'agit du mariage de Jacqueline. »

Après un temps, il poursuivit :

« M. de Namillac est très attaché aux traditions de sa race, et, bien que — je le déclare sans détour — le nom que je porte soit, aux yeux de la société, aussi honorable que le sien, je n'ai pas l'avantage de posséder une particule. Enfin, il s'est décidé à me demander la main de ta sœur, que je lui ai accordée... Je pensais n'avoir plus d'objections à vaincre ; il en restait une, elle vient de toi. — De moi, mon père ? Je ne comprends pas ! »

M. Dangeaux se leva, puis dans la boîte, sur la table, un cigare, l'alluma et s'assit. Dès les premières bouffées, l'expression de sa physionomie fut transformée ; ce personnage impassible, intègre, sourit avec une sorte de contentement et devint un viveur qui se serait retiré à temps de la grande banque sentimentale après fortune faite.

« On m'a raconté que tu étais allé au théâtre avec une fort jolie personne... au théâtre de la Renaissance ; tu occupais une baignoire grillée, et, lorsque tu es sorti, tu as rencontré un des tes amis auquel tu as déclaré que tu étais « avec une petite cousine de province ». Est-ce exact ? — On ne peut plus exact. — Mais il me semble que je n'ai pas besoin d'être aussi minutieusement surveillé dans mes actions les plus futiles. — Voyons, mon petit, ne perdons pas notre temps. Je ne songe pas à te reprocher une jolie maîtresse ; c'est de ton âge. Seulement, choisis-la bien et ne te compromets pas ! — Je me compromettais d'autant moins ce soir-là, mon cher père, que je n'étais pas avec une maîtresse... D'ailleurs, je n'en ai plus. »

M. Dangeaux fit entendre un ricanelement sceptique. Thérèse n'était pas sa maîtresse, mais elle n'était pas tout à fait sa fiancée, et Marcel éprouvait un malaise à la défendre contre l'accusation portée par son père. Il se récria néanmoins :

« Parlons sans détour, dit-il. J'aime Mlle Thérèse Mesnil et elle m'aime. Je l'ai priée, un soir, de venir au théâtre avec moi, et elle y a consenti. Je n'y vois aucun mal. — Et où prétends-tu en venir ? — Je compte l'épouser ! — Voilà précisément ce que je craignais, riposta M. Dangeaux en se dressant d'un bond ; le comte de Namillac avait deviné juste. Tu dois bien comprendre, mon enfant, qu'un tel mariage est impossible. — Pourquoi ? — Voyons, voyons, tu es assez grand garçon pour comprendre tout seul. Valentin de Namillac deviendrait le beau-frère de la garde-malade de ta sœur ? — Rien n'est plus honorable que de suivre la carrière que suit Mlle Mesnil. — D'accord... et la preuve, c'est que nous l'avons traitée en amie... Je crois qu'elle n'a pas à se plaindre... Est-ce un motif pour l'épouser ?... — Oui, si je l'aime !... — Je ne te défends pas de l'aimer... Quant à l'épouser, tu es fou ! — Et pourquoi, encore une fois ? — Allons, allons, un petit peu de bon sens ! Songe au monde auquel tu appartiens... Songe à ta famille... — Il n'y a pas plus de distance entre Mlle Mesnil et moi qu'entre ma sœur et Valentin de Namillac. »

La colère empourpra la face de M. Dangeaux. Il s'écria :

« Tais-toi, gamin, et ne prononce plus de pareilles bêtises. Ah ! il faut que cette personne soit vraiment adroite ! Bête ! tu l'as laissé prendre comme un collégien ! — Tu te trompes absolument. Mlle Mesnil m'a repoussé quand je lui ai déclaré que je l'aimais. — Pour te reprendre plus sûrement ! — C'est exact, mon père. C'est moi qui lui ai fait part de mes sentiments, pendant que nous étions avec elle dans le Midi. Pouvais-je soupçonner, à cette époque, qu'une jeune fille qui était devenue l'amie de Jacqueline vous paraîtrait indigne de porter mon nom ? Elle appartient à une excellente famille ; sa grand-mère était la baronne Laffray ; elle est la nièce du commandant baron Laffray et du conseiller de Neuzy ; son père occupe une situation honorable dans l'industrie lexovienne. — Après ? — Je répète ce que je disais : il n'y a

pas tant de distance entre nous que tu le plais à l'indiquer. Valentin de Namillac épouse une roturière : pourquoi n'épouserai-je pas une jeune fille qui n'a d'autre défaut que d'être pauvre ?...
— Et voilà ! Maintenant, fais-moi le plaisir de m'écouter. Cette petite est très gentille ; je ne le conteste pas. Elle n'a pas eu de peine à s'apercevoir que tu étais doué d'un caractère inconsistant. Pour suivre cette prétendue carrière de garde-malade, il faut qu'elle ait des raisons sérieuses qui l'y aient décidée. Qui te prouve qu'elle n'a pas eu, à Lisieux, une aventure compromettante, et que l'on n'ait pas été contraint de l'éloigner pour sauver la réputation de la famille ?...
— C'est impossible...

— Laissez-moi continuer, commanda M. Dangeaux sur un ton péremptoire.
« Son père a été totalement ruiné par des spéculations douteuses. Bref, je ne veux pas que tu l'épouses. Réfléchis : si j'annonce ton mariage dans notre monde, où l'on est prompt à juger les gens, on en fera des gorges chaudes : une sage-femme ! — le fils de M. Dangeaux, une sage-femme ! J'entends d'ici les rancœurs : « Aurons-ils beaucoup d'enfants ? Leur ménage sera des mieux assortis. » Je ne doute pas que Mme d'Harville ne soit enchantée de la recevoir ! Elle fera excellente figure dans son salon ! Une sage-femme ! C'est délicieux ! c'est délicieux !
— Tu es blessant et injuste. Rappelle-toi son désintéressement. Elle a refusé les honnoraires que vous lui offriez pour l'emmener dans le Midi... A cette époque-là, rien n'était trop beau pour elle... On était aux petits soins. Vous aviez besoin d'elle !... J'ai appris à la connaître et je la respecte autant que je l'aime. Donc je l'épouserai ! »

Pour la première fois, Marcel osait tenir tête à son père, et cette attitude surprit M. Dangeaux. Ces deux hommes avaient vécu sous le même toit pendant trente ans ; aujourd'hui seulement ils apprenaient à se connaître.
« Tu ne l'épouserai pas ! s'exclama M. Dangeaux au paroxysme de la colère. Je te le défends !
— Je me passerai de ton consentement !
— Je ne te donnerai plus un sou !
— Nous travaillerons.
— Tu vivras de ton travail...
— Ce sera plus honorable que de l'abandonner !
— Assez ! Fais de cette personne ta maîtresse si bon te semble : tu as de l'argent... Quant à ce mariage, il ne se fera pas ! J'ai écrit à Mlle Bardier. Elle verra Mlle Mesnil et se chargera de régler la situation... Inutile de protester ; il est trop tard ! »

Marcel, excité par la jalousie, répliqua :
« Je partirai. Je verrai Thérèse moi-même, et elle sera ma femme. »
M. Dangeaux, au lieu de raisonner, se contenta de hausser les épaules et s'écria :
« Bonsoir, mon garçon ; dors bien ! »
Et il sortit.

XXII

Thérèse avait quitté depuis deux jours sa dernière maladie. La jeune fille emportait, une fois de plus, la nostalgie que réveille le voisinage de la mort. Les lettres de Marcel la reconfortèrent. Quelques semaines encore devaient les tenir éloignés, et, si décidée que fût Thérèse à ne point céder à la mélancolie envahissante, elle trouvait l'épreuve interminable.
Ce matin-là elle écrivait à Marcel quand on sonna : elle courut ouvrir ; un télégraphiste lui remit un petit bleu sur lequel elle reconnut l'écriture de Mlle Bardier. Lorsqu'elle eut achevé sa lettre elle ouvrit enfin le télégramme :
« Ma chère mademoiselle Mesnil, disait Mlle Bardier, si vous disposez de quelques instants, venez me voir tout de suite, j'ai à vous parler. »
Que signifiait cette appellation : « Ma chère mademoiselle Mesnil », alors que Mlle Bardier la nommait « son enfant » ?
Avait-elle mérité un reproche ? Midi sonnait. Thérèse ne pouvait aller à l'Institution qu'après déjeuner. Elle enferma la lettre qu'elle avait adressée à Marcel dans son armoire pour la compléter par les détails sur sa visite. En vain elle assaya de tromper ses angoisses par les allées et venues le long de la voie de la Ceinture ; elle s'assit sur un banc et regarda machinalement l'eau trouble du ruisseau artificiel qui coulait à ses pieds : elle ne voulait pas admettre que Marcel fût pour quelque chose dans la conversation de Mlle Bardier, mais elle tergiversait en vain avec son inquiétude : elle revenait toujours à son fiancé, toujours à ce secret qui la faisait vivre.

« Bonjours, mademoiselle Mesnil, dit la directrice dès qu'elle fut introduite auprès d'elle. Je vous remercie d'être venue. Asseyez-vous. »
« Vous m'avez un peu négligé depuis quelques semaines. »
— Vous en savez la cause, mademoiselle : j'étais retenue par des gardes.
— Est-ce le seul motif ?
— Mais oui, mademoiselle. »
Mlle Bardier continua :
« Je sais toute la vérité. »
Le pressentiment d'un malheur épouvanta Thérèse.

« Quelle vérité, mademoiselle ? que savez-vous ? Je n'ai rien à cacher. »
Mlle Bardier prit sur sa table une enveloppe ouverte qu'elle tendit à Thérèse ; elle lui ordonna :
« Lisez. Nous causerons mieux lorsque vous aurez lu. »
Thérèse parcourut ces pages qui émanaient de M. Dangeaux et qui n'étaient qu'un réquisitoire arbitraire contre elle. A l'en croire elle se serait livrée aux plus basses intrigues pour enjôler Marcel.

« Quelle infamie !
— C'est tout ce que vous trouvez à répondre ? demanda Mlle Bardier.
— Mademoiselle, croyez-vous ce que M. Dangeaux a l'insolence de vous écrire ? Le croyez-vous ? Dites, mais dites ! »
Elle sanglotait : la directrice, apitoyée déjà par ces larmes, avait grand-peine à se montrer rigoureuse. Mlle Bardier néanmoins surmonta son émotion et poursuivit son écuète :

« Je ne demande qu'à revenir sur mon opinion, dit-elle avec plus de douceur. Vous savez bien que je vous aimais beaucoup, que vous étiez devenue ma préférée. Que s'est-il passé ? M. et Mme Dangeaux ont été très bons pour vous... »
A ces mots, Thérèse leva le front, la lumière de sa conscience illumina ses regards et elle répliqua :
« N'ai-je pas été dévouée ? N'ai-je pas sauvé leur fille ?
— Pourquoi avez-vous été coquette avec leur fils ?
— Coquette... moi... avec leur fils ! Oh ! mademoiselle !
— Vous l'avez séduit inconsciemment peut-être... je l'admets... Vous vous êtes laissée aller à émettre devant lui des théories subversives.
— Des théories, hélas ! J'ai déjà tant de mal à vivre !
— Votre existence même prouve que vous en avez...
— Mon existence ? Mais mademoiselle, souvenez-vous donc de vos propres paroles lorsque je me suis présentée chez vous.

« Je n'ai rien à me reprocher ! Marcel m'a dit qu'il m'aimait... j'ai refusé de l'entendre... mais pouvais-je empêcher mon cœur de l'aimer ?
— Et vous avez été faible !
— Vous croyez que je suis sa maîtresse ?
Thérèse ne sanglotait plus. Sa belle figure blanche se détacha sur le voile de crêpe qui flottait autour de sa chevelure blonde, et ses yeux étincelaient sous la rosée de sa douleur. Mlle Bardier allait lui ouvrir ses bras comme une mère qui retrouve l'enfant qu'elle avait cru prodigue : elle voulut pousser l'expérience jusqu'au bout. Elle murmura :
— Oh ! mademoiselle, dit-elle en larmes, vous... C'est vous... Oh ! que c'est mal !
— Calmez-vous, Thérèse, ne pleurez pas ainsi. J'ai un si grand désir de vous croire. Justifiez-vous !
— Me justifier, de quoi ? J'aimais Marcel, voilà mon crime. En quoi mes sentiments regardent-ils les étrangers ?
— Vous oubliez la réputation de la maison d'où vous sortez !
— L'ai-je compromise ? J'ai fait ce que font toutes les jeunes filles de mon âge. Mlle Dangeaux elle-même a un fiancé !
— Dans votre carrière on ne songe pas à ses intérêts personnels !
— Alors c'est comme au couvent !
— On doit se montrer d'autant plus jaloux de sa dignité que l'on n'a que sa vertu personnelle pour garant !
— Vous êtes injuste, mademoiselle ! Ah ! tenez, ajouta Thérèse en essuyant ses larmes d'un geste brusque, vous me mettez en demeure de vous raconter l'histoire de ma vie. Ecoutez-moi, vous me condamnerez après si vous en avez le courage ! »

Mlle Bardier cacha ses yeux qui s'emplissaient de larmes et feignit de ramasser les feuillets de la lettre afin que Thérèse ne vit pas son trouble.
« Parlez, dit-elle, parlez sans crainte, ma chère enfant. »
Ce mot avait glissé malgré elle sur ses lèvres. Thérèse se leva, courut à elle, se jeta à ses pieds, et, saisissant

les mains de Mlle Bardier, elle les embrassa :
« Vous m'aimez encore, gémit-elle... Je vous jure que je n'ai rien à me reprocher... Je vous le jure ! »

Mlle Bardier la releva et, l'ayant apaisée, elle la fit asseoir auprès d'elle.
« Connaissez-moi tout entière, dit Thérèse. J'avais conçu l'idéal bien téméraire de ne pas accepter les mariages que l'on me proposait, de ne pas marchander ma personne et de refuser cette dégradation que subit une jeune fille en devenant la compagne d'un homme qu'elle n'aime pas, serait-ce avec tous les rites inventés pour cimenter ces associations bâtarde ; je voulais et je veux encore que l'union profonde, intime, des âmes par les corps. J'ai été élevée dans ces principes et je ne les renie pas. Un jour la pauvreté est venue. J'ai quitté mes parents... je préférais leur faire cette peine, car j'étais sûre de racheter cette affliction par un bonheur plus grand, par la réalisation pratique de mon existence. Vous m'avez accueillie avec votre bonté coutumière, vous m'avez appris que le libre usage seul de mes facultés constamment entretenues par le travail me créerait l'indépendance que j'ambitionnais et me protégerait contre des tentations que je pressentais confusément. Où les aurais-je connues ? La tutelle de ma mère, mes croyances, la monotonie de la province me les cachaient, et je ne connaissais encore de la méchanceté humaine que l'âpre calcul des intérêts ou la mesquine spéculation des contrats de mariage ! La plupart des jeunes filles qui entrent dans votre admirable Institution vous apportent ainsi à défaut de foi un ardent désir de travailler et une étrange résignation à ne jamais aimer. Leur bonheur ne consiste pas dans le sacrifice, car elles ne se donnent pas, elles se prêtent, et leur dévouement est la qualité qui ennoblit leur gagne pain. Ce n'est pas la vocation qui les pousse. Quels vœux prononcent-elles ? Elles ne portent ni la cornette ni le voile, elles laissent leurs rêves et leurs robes de bal au seuil de ce couvent laïque, elles peuvent les retrouver et les reprendre. En y entrant je n'ai point changé. J'étais, aux yeux des esprits rétrécis, une jeune fille émancipée, par ma carrière, peut-être, mais mon âme était restée la même : oui, mademoiselle, je gardais ici mon cœur d'autrefois, qui battait toujours du même rythme et qui emplissait une même effluve de la vie. Il n'avait pas encore connu l'enchantement du bonheur et on l'avait de prime abord décrété inaccessible à tout sentiment. Je ne pouvais pas me résoudre à mener l'existence laborieuse et solitaire d'un homme... Je restais instinctivement ce que j'avais été : une pauvre fille sans autre appui qu'elle-même et qui ne renonçait pas à l'espérance d'être comprise. Les femmes qui préchent la liberté, qui n'admettent point un but différent pour leur destinée, sont des révoltées ou des intrigantes. Je ne suis ni l'une ni l'autre, mais le monde en juge autrement avec ses moyens limités et sa barbarie égoïste. Sans doute, il émanait de ma personne une mélancolie qui me révélait accessible à la faiblesse. Je ne travaillais que pour acquiescer le droit d'aimer. Je suis entrée dans la maison de Mme Dangeaux. Avec quelle joie je me donnais à mon métier ! C'était ma première garde, et la fatalité semblait vouloir m'imposer tous les bonheurs à la fois et me révéler en même temps la grâce du sacrifice et de l'amour. Marcel n'était pas la tentation défendue : il était l'image réalisée de celui que j'attendais. Elle s'est déposée au fond de mes prunelles. Pourquoi a-t-il usé de tous les moyens en son pouvoir pour me séduire ? Je l'ignore. Souffrez que je vous taise la pure volupté de nos engagements. Je me la reprocherai si ma sincérité ne la voile de noblesse. Elle n'était qu'une expression confiante de mon âme que j'avais livrée toute. Marcel avait promis de m'épouser, j'ai été sa fiancée. Il m'a trompée. Hélas ! je ne me plaindrais pas de souffrir s'il avait été loyal. Mais il ressemble à tous les autres hommes, à l'affût de l'occasion rare, à la piste de la bonne aubaine... Mes études auraient dû m'édifier sur la destinée, sans compter ce que l'expérience devait y avoir ajouté. Je n'étais pas assez belle ni assez élégante pour devenir la maîtresse que l'on affiche. Par peur de mes parents, par crainte de me perdre aussi, — car il tenait un peu à sa conquête, — il m'a demandé ma main. Il voulait avoir l'air de « réparer » une faute que je n'avais pas commise et que j'aurais eu horreur de commettre. Ah ! mademoiselle, je sors guérie à jamais de cette épreuve : maintenant j'ai me-

suré l'infamie de l'intérêt ! Sans dot une jeune fille n'a pas le droit d'aimer ; gagne-t-elle sa vie, elle descend d'un échelon, on n'apprécie que la paresse. Les parents ont travaillé pour vous : les grâces, la beauté d'une jeune fille, sont un capital qu'ils exploitent comme un titre quelconque, liquidé dans n'importe quelle banque. Les fils représentent une somme déboursée pour leurs études, et leur nom est une marque de fabrique qui se vend. Marcel peut disposer de sa fortune à son gré, pour son plaisir ; mais épouser une honnête fille, quelle infamie ! Je ne me plaindrai plus, j'ai appris mon métier ; la vieille maison que j'ai abritée s'écroule ; j'arracherai moi-même les débris de ces ruines et je rebâtirai ma chaumière. Je ne regrette rien : j'ai aimé après tout, et j'ai appris à vivre. La résignation me fuit, je monterai vers le sacrifice... Jugez-moi, maintenant ! »

Thérèse s'était levée toute droite : elle semblait la figure de la jeunesse en deuil de l'amour.

Mlle Bardier n'avait plus son aspect sévère : sa physionomie s'illumina d'une infinie bonté.
« Je ne vous juge pas, dit-elle : je vous aime comme ma fille. Votre histoire, mon enfant, est celle de beaucoup de vos semblables. Ne vous révoltez pas : c'est la vie, et la vie est médiocre. Vous avez eu de l'idéal : ne vous montrez pas indigne de votre privilège, et, puisque vous ne pouvez pas le réaliser, du moins exploitez-le. Vous voulez monter vers le sacrifice, m'assurez-vous ; le sacrifice du martyr est peut-être plus aisé que le vôtre, qui est composé de concessions quotidiennes, de petites choses que l'on cède heure par heure. Ne regardez plus trop loin : à chaque jour suffit sa peine. Et puis n'enviez pas les riches : eux aussi ont leurs misères. »

La directrice paraissait en proie à une émotion qu'elle ne refoulait plus. Tout à coup, attirant la jeune fille, elle reprit :
« Croyez-vous que je n'aie pas souffert ? J'ai été jeune, moi aussi, et j'aurais pu aimer. On m'a découragée de l'amour par les idées que l'on m'a inculquées sur le mariage. Il me répugnait d'entretenir par ma fortune un mari que d'autres auraient choisi pour moi, puisqu'on ne me laissait aucun moyen de le choisir. Alors, j'ai songé à vous autres, mes pauvres petites, à toutes les énergies que la destinée rendait vaines ; j'ai songé que vos bonheurs, vos intelligences et ces merveilleux instincts de la maternité qui couvent au fond de l'âme des femmes avaient besoin d'être soutenus par l'activité du dévouement, et j'ai fondé cet asile. Mes cheveux grisonnent, Thérèse, mais je recommence ma jeunesse avec chacune d'entre vous. Croyez-moi, l'amour est quelque chose de sacré : il est le ferment éternel qui germe en notre être ; parfois il est si puissant qu'une seule créature ne suffit pas à l'absorber. C'est votre cas et c'était le mien. Ne vous résignez pas : la résignation vous rendrait amère. Exercez votre métier comme un apostolat. Après tout, une trahison ne doit pas suffire à vous faire douter de l'humanité. Bénissez cette blessure : elle vous a enseigné la souffrance. Allez vers ceux qui souffrent : les heureux de ce monde n'ont pas besoin de votre âme. »

Elles causèrent alors plus intimement et elles pénétrèrent dans les replis cachés de leur âme.
Thérèse la quitta en paix.

Un télégramme de Marcel l'attendait chez elle. Il annonçait son arrivée pour le lendemain. Ces mots ne troublèrent point celle qu'il avait nommée sa fiancée. La rupture était définitive. Elle écrivit quelques lignes, qu'elle laissa au concierge afin qu'il les lui donnât.
« Monsieur, vous m'avez demandé d'être votre femme, et j'ai cru en votre sincérité. Votre père est contraire à ce projet. Je vous rends votre parole. Nous n'avons rien à nous reprocher. Ce n'est pas votre faute si vous êtes riche et si je suis pauvre. Soyez heureux ; je vous le souhaite du fond du cœur. »

« Thérèse Mesnil »,
Le soir même, elle partit pour sa terre natale.

FIN

ON S'ABONNE
Villa Kattendyke, Gérardmer (Vosges)
ou à Paris, 70, Avenue Marceau
Le gérant : E. ALTIAR
Imprimerie spéciale du journal
Pour les Femmes
15, rue des Minimes, 15 - Epinal